



# CONSEIL MUNICIPAL du lundi 25 septembre 2017

## Compte-rendu sommaire Publié le 27.09.2017

### **INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL : Mme Fabienne BIGNET**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que par lettre du 21 août 2017, Madame Françoise BETZ élue sur la liste « VIVONS SOUFFEL ENSEMBLE » l'a informé de sa démission d'Adjointe au Maire et de toutes ses fonctions au sein de la municipalité, et ce, avec effet au 23 septembre 2017.

Conformément au Code électoral, chapitre III, dispositions spéciales aux communes de 3 500 habitants et plus, remplacement des conseillers municipaux, article L.270 « Le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit ».

Madame Fabienne BIGNET, venant immédiatement après sur la liste, a été informée de cette situation et par lettre du 2 septembre 2017, a confirmé son accord pour siéger au sein du Conseil Municipal.

Le tableau du Conseil Municipal est mis à jour et sera transmis au Préfet du Bas-Rhin.

### **36/2017 – ELECTION D'UN NOUVEL ADJOINT AU MAIRE**

Le Conseiller Municipal déclaré élu 6<sup>ème</sup> Adjoint au Maire et immédiatement installé dans ses fonctions est :

**Madame Myriam JOACHIM**

### **37/2017 – CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) : ELECTION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Ont obtenu :

Liste(s)	Voix	Attribution au quotient	Attribution au plus fort reste	TOTAL
<b>Vivons Souffel Ensemble</b>	<b>24</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>6</b>

<b>Souffel'Autrement</b>	<b>5</b>	<b>1</b>		<b>1</b>
--------------------------	----------	----------	--	----------

**Ont été proclamés membres du Conseil d'Administration :**

**Listes :**

**1. « Vivons Souffel Ensemble »**

Mme Myriam JOACHIM, Mme Anne MISBACH, M. Laurent REYMANN, Mme Nathalie REICHLING, M. Daniel MAENNER et Mme Cécile BARRENECHEA

**2. « Souffel'Autrement »**

M. Patrick KURTZ

**38/2017 - COMMISSIONS MUNICIPALES : sièges à pourvoir, élection d'un membre**

Le Conseil Municipal décide de procéder à l'élection d'un membre pour siéger au sein des commissions ci-après :

COMMISSIONS MUNICIPALES	CANDIDATURES	NBRE DE VOIX
<i>Finances</i>	Mme Myriam JOACHIM	29
<i>Vie scolaire et périscolaire</i>	Mme Audrey KESSOURI	29
<i>Solidarité intergénérationnelle</i>	Mme Fabienne BIGNET	29

**39/2017 – SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA MAISON DE RETRAITE DE SOUFFELWEYERSHEIM/HOENHEIM : ELECTION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE**

Le Conseil Municipal décide de procéder à l'élection, à main levée, les représentants de la commune au Syndicat Intercommunal pour la Maison de Retraite de Souffelweyersheim-Hœnheim :

CANDIDATURES	NBRE DE VOIX
Mme Myriam JOACHIM	29
Mme Audrey KESSOURI	29
M. Gérard MANNSHARDT	29

**40/2017 – DENOMINATION DE LA PLACETTE SISE A L'ANGLE DES RUES DU CHEMIN DE FER ET DU CIMETIERE A SOUFFELWEYERSHEIM**

*Le Conseil Municipal décide de dénommer l'actuelle placette à l'angle des rues du Chemin de Fer et du Cimetière à Souffelweyersheim : Place de la Salpêtrière*

**Adopté à l'unanimité**

**41/2017 – ACQUISITION D'UN ESPACE VERT ET DE CHEMINS PIETONS DANS L'OPERATION L'OREE DES SENS**

*Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition des droits de superficie de l'opération « L'OREE DES SENS » :*

- *Volume AE appartenant à la société « L'OREE DES SENS » pour un montant total de 1.- € TTC.*

**Adopté à l'unanimité**

**42/2017 - CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE D'UNE SURFACE DE STOCKAGE**

*Le Conseil Municipal approuve le projet de convention d'occupation précaire moyennant une redevance annuelle de 500.- euros. La convention pourra être prolongée par tacite reconduction dans la limite de 3 fois.*

**Acté à l'unanimité**

**43/2017 - CONVENTION D'ADHESION A LA PLATEFORME ALSACE MARCHES PUBLICS**

*Le Conseil Municipal approuve la convention d'adhésion à la plateforme « Alsace Marchés Publics »*

**Adopté à l'unanimité**

**44/2017 – CONTRAT ENFANCE JEUNESSE : AVENANT AU DISPOSITIF « PASSERELLE »**

*Le Conseil Municipal approuve la signature d'un avenant au Contrat Enfance Jeunesse en vue de bénéficier de nouveaux fonds dans la cadre de la mise en place du dispositif « Passerelle » ;*

**Adopté à l'unanimité**

**45/2017 – EMS : ADHESION A UN GROUPEMENT DE COMMANDES OUVERT ET PERMANENT**

*Le Conseil Municipal*

**APPROUVE**

- *conformément à l'article 28 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, le recours à un groupement de commandes permanent comme mode de collaboration entre entités publiques et de mutualisation des achats ;*
- *la convention constitutive de groupement de commandes jointe à la présente délibération ;*

**AUTORISE le Maire ou son représentant :**

- *à signer et à exécuter la convention de groupement de commandes permanent jointe en annexe ;*
- *à prendre toute décision relative à la mise en œuvre de ladite convention et de la présente délibération.*

**Adopté à l'unanimité**

**46/2017 – EMS : CONVENTION RELATIVE A L'ENTRETIEN DES TECHNIQUES ALTERNATIVES DE GESTION DES EAUX PLUVIALES ET LA SUPERPOSITION D'AFFECTATION**

*Le Conseil Municipal approuve le projet de convention relative à l'entretien des techniques alternatives de gestion des eaux pluviales et la superposition d'affectation ;*

**Adopté à l'unanimité**

**47/2017 - COMMUNICATION DES OBSERVATIONS DEFINITIVES DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES GRAND EST CONCERNANT L'EXAMEN DE LA GESTION DE L'EMS POUR L'ANNEE 2015.**

*Le Conseil Municipal prend acte des observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes Grand Est relatives à l'examen de la gestion de l'Eurométropole de Strasbourg à compter de l'exercice 2015.*

**Acté à l'unanimité**

**48/2017 – FONDS NATIONAL DE PREVENTION DE LA CNRACL : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE DIAGNOSTIC RPS, PLAN DE PREVENTION ET MISE A JOUR DU DOCUMENT UNIQUE AVEC LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX**

*Le Conseil Municipal*

**DECIDE**

- de s'engager dans une démarche globale de prévention des RPS basée sur la réalisation du diagnostic et d'un plan de prévention assorti d'un plan d'actions effectif ;
- de s'engager à mettre des moyens humains et financiers afin de mener à bien les actions de prévention ;

**AUTORISE**

- la présentation au Fonds National de Prévention (FNP) d'un dossier de subvention pour le projet d'évaluation des risques psychosociaux ;
- la commune de Souffelweyersheim à percevoir une subvention pour le projet ;
- le Maire ou son représentant à signer la convention afférente.

**Adopté à l'unanimité**

**49/2017 – AFFAIRES DU PERSONNEL : MODIFICATION D'UN COEFFICIENT D'EMPLOI**

*Le Conseil Municipal*

**DECIDE**

- *De la modification du coefficient d'emploi d'un agent d'entretien de catégorie C (cadre d'emploi des adjoints technique – Filière technique) passant d'un coefficient d'emploi de 30.55/35ème à un temps complet de 35/35ème à compter du 01/10/2017 ;*
- *De modifier ainsi le tableau des emplois.*

**Adopté à l'unanimité**

**50/2017 – POINT D'INFORMATION : DECISION DE M. LE MAIRE PRISE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conformément à l'article L.2122.22-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui donne délégation au Maire pour la durée du mandat « pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ; », le Conseil Municipal sera informé de ces choix en la matière en vertu de l'article L.2122-3 du C.G.C.T. (l'obligation du Maire à rendre compte de ses délégations).

Aussi conformément à la délibération n°13/2014 du 14 avril 2014 portant délégations en faveur du Maire, Monsieur le Maire rend compte des décisions suivantes :

### **Point 3**

*« de procéder, dans les limites budgétaires, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L.1618-2 et au a de l'article L.2221-5-1, sous réserve des dispositions du c de ce même article, et passer à cet effet les actes nécessaires »*

**En date du 31 mai 2017, par décision du Maire :** de contracter un prêt de un million huit cents mille euros auprès de la Caisse du Crédit Mutuel aux conditions et caractéristiques suivants.

**Objet :** Investissement 2017 rénovation des nouveaux ateliers  
**Montant :** 1 800 000.- €  
**Durée :** 20 ans maximum  
**Taux d'intérêt :** 1,40 % fixe sur 20 ans  
Les intérêts sont calculés sur la base de 365/365 jours  
**Disponibilité des fonds :** Dès signature du contrat, soit en totalité, soit par fractions et au plus tard le 31 juillet 2017  
**Frais de dossier :** 900.- €  
**Remboursement :**

	<b>20 ans</b>
Termes trimestriels constants en capital	22 500.- € intérêts à 1,40 % en sus

**Remboursement anticipé :** Possible à chaque date d'échéance avec préavis d'un mois et paiement éventuel d'une indemnité actuarielle due uniquement en cas de baisse des taux sur le marché.

### **Point 4**

*« de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget »*

## Restructuration d'un local industriel en Ateliers Communaux

## VILLE DE SOUFFELWEYERSHEIM

## TABLEAU RECAPITULATIF

<b>LOTS</b>	<b>Désignation du lot</b>	<b>Montant attribué € HT</b>	<b>ENTREPRISES</b>
1	Démolition	17 148.35	<b>NUWA ENVIRONNEMENT (67300)</b>
2	Gros-œuvre	122 890.34	<b>ENTREPRISE LEON (67480)</b>
3.1	Charpente bois	147 000.00	<b>ETABLISSEMENTS PAUL MATHIS SA (67600)</b>
3.2	Charpente métallique	35 987.33	<b>CM HUSS (67360)</b>
4	Couverture - Etanchéité - Zinguerie	125 193.56	<b>SARL ADAM TOITURES (67640)</b>
5	Bardage	144 940.52	<b>SOPREMA ENTREPRISES (67026)</b>
6	Bardage Translucide	19 435.60	<b>SOPREMA ENTREPRISES (67026)</b>
7	Menuiserie extérieure	12 994.80	<b>MENUISERIE ETTWILLER (57230)</b>
8	Portes sectionnelles	7 850.00	<b>LORENZ PASCAL (67550)</b>
9.1	Serrurerie - Métallerie	148 028.65	<b>SERRURERIE SIGWALD SARL (67880)</b>
9.2	Bande de rives en solide surface	10 089.90	<b>ADJ (67200)</b>
10	Menuiserie intérieure bois	49 583.05	<b>MENUISERIE SCHALCK (67350)</b>
11	Plâtrerie - Pladonds suspendus	44 328.97	<b>SA MARQUES (68000)</b>
12	Carrelage - Faïence	7 757.81	<b>COMPTOIR DES REVETEMENTS DE L'EST (67118)</b>
13	Parquet bois	10 900.00	<b>SINGER PARQUETS (68140)</b>
14	Peinture intérieure	67 617.72	<b>HITTIER ET FILS (67590)</b>
15	Nettoyage de fin de chantier	2 500.00	<b>AF PROPRETE SERVICE (54710)</b>

<b>LOTS</b>	<b>Désignation du lot</b>	<b>Montant attribué € HT</b>	<b>ENTREPRISES</b>
16	Monte charge	40 850.00	<b>LORENZ PASCAL (67550)</b>
17.1	Chauffage - Ventilation	73 000.00	<b>SANICHAUF (57402)</b>
17.2	Aspiration process	9 266.67	<b>FELDER GROUP (67118)</b>
18	Electricité	70 967.78	<b>SOCIETE D'ELECTRICITE ECLAIRAGE ET ILLUMINATION (67300)</b>
19	Sanitaire - Assainissement	92 443.20	<b>WILLEM ROUTES ET TRAVAUX PUBLICS (67110)</b>
20	Voirie - Aménagements extérieurs	64 018.99	<b>WILLEM ROUTES ET TRAVAUX PUBLICS (67110)</b>
21	Clôtures - Portails	12 900.00	<b>SOCIETE NOUVELLE EQUIPEMENTS EXTERIEURS (88580)</b>

**MONTANT  
ATTRIBUE**

**1 337 693**

*Le Conseil Municipal,*

*Prend acte des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations.*

**Adopté à l'unanimité**